

## Qu'est-ce que la Commission nationale Pré-sententielle majeurs de Citoyens et Justice ?

### Pour construire ensemble la Justice de demain !

La Commission nationale Pré-sententielle Majeurs est un groupe de travail permanent ouvert à l'ensemble des adhérents de Citoyens et Justice.

La Commission se réunit en sessions plénières trois fois par an. Ses travaux portent principalement sur les mesures alternatives aux poursuites, les mesures d'aide à la décision des magistrats, le contrôle judiciaire socio-éducatif, les mesures collectives de type stages ou groupes de parole.

La Commission promeut tous dispositifs socio-éducatifs et restauratifs intervenant dans le champ pré-sententiel de la justice des majeurs.

### Une question ?

Contactez Citoyens et Justice  
au 05 56 99 29 24  
fédération@citoyens-justice.fr  
Site Internet citoyens-justice.fr

### Nos axes de travail :

- \* Apporter notre expertise
- \* Favoriser les échanges avec les différents acteurs
- \* Contribuer au développement de solutions innovantes
- \* Proposer des évolutions législatives

### Nos objectifs :

- \* Assurer une représentation nationale et régionale auprès des institutions, instances politiques, partenaires associatifs ou commissions de travail...
- \* Mener une réflexion interactive sur le champ pré-sententiel Majeurs et contribuer à la veille sur les évolutions législatives
- \* Constituer un soutien technique pour les associations adhérentes et faciliter les mutualisations
- \* Favoriser la transversalité des réflexions, et l'articulation des différents dispositifs (santé, scolarité,...)
- \* Promouvoir une démarche d'évaluation et de professionnalisation



Sur Invitation de la



## COMMISSION NATIONALE PRÉ-SENTENTIELLE MAJEURS

**JEUDI 23 ET VENDREDI 24 MAI 2019**  
**VANNES**



### Lieu de réunion

**Hotel Kyriad Prestige-Centre Palais des Arts**  
**36 Rue des Grandes Murailles**  
**56000 Vannes- tel : 02 30 30 83 08**

# Jeudi 23 mai 2019

9h 30  
À  
12h00

## **LOI DE RÉFORME ET DE PROGRAMMATION POUR LA JUSTICE : EFFETS ET IMPACTS DE LA LOI DU 23 MARS 2019 SUR LE CHAMP PRÉ SENTENTIEL MAJEURS**

- ◆ *Présentation des nouvelles dispositions de la loi du 23 mars 2019*
  - *Échanges et perspectives*
  - *Retour des associations sur les échanges locaux concernant la mise en œuvre des nouvelles dispositions.*
- ◆ *Retour sur les rendez-vous institutionnels*

*Repas pris dans un restaurant à proximité (à la charge des participants inscrits)*

14h30  
À  
17h30

## **JUSTICE THÉRAPEUTIQUE ET JUSTICE DE RÉOLUTION DES PROBLÈMES : REPÉRER, ACCOMPAGNER ET SOIGNER**

*Cette table ronde propose un panorama de différents dispositifs mis en œuvre par les associations à destination des personnes pour lesquelles la problématique addictive est centrale dans la commission d'un acte de délinquance.*

- ◆ *Interventions institutionnelles*
  - *Anne-Laure MESTRALLET*, Adjointe au chef du bureau de la politique pénale générale de la Direction des Affaires Criminelles et des Grâce
  - *MILDECA* (sous réserve)
  - *Laureline PEYREFITTE*, Procureure de la République au TGI de Lorient
  - *François TOURON*, Procureur de la République au TGI de Vannes
  - *Dr Florence TUAL*, ARS Bretagne, (sous réserve)
- ◆ *Interventions associatives : présentation des dispositifs spécifiques*
  - *Prise en charge addictologique des personnes sous main de justice* par Patrick LAUNAY, Psychologue Association DOUAR NEVEZ
  - *Parcours d'accompagnement et de lutte contre les conduites addictives (PALCA)* par Anna MOTIR Intervenante socio judiciaire et Elise SMA-GUINE Neuro-psychologue, Sauvegarde 56
  - *Dispositif d'évaluation et d'orientation sanitaire et sociale pour des personnes interpellées en état alcoolique* par Laurent LECOUVREUR, Chef de service, AIS 35
  - *Permanences d'information sur les conduites addictives* par Simby ANDOCHE, Chargée de missions socio-judiciaires, ADAVIP 53
  - *Coordinateur parcours de santé et d'insertion* par Géraldine DUCHEMIN, Directrice, ACJM

# Vendredi 24 mai 2019

9h 00  
À  
12h30

## **STAGE DE RESPONSABILITÉ PARENTALE : POURSUITE DES TRAVAUX ENGAGÉS PAR LA COMMISSION**

**ÉCHANGES  
DE PRATIQUES**

*Ce temps de travail est ouvert à tous les intervenants socio judiciaires qui pourront discuter et s'enrichir des différentes pratiques*

- *Présentation et bilan des stages réalisés par les associations*
- *Echanges sur les pratiques et les dynamiques engagées à l'issue des stages*
- *Témoignages de personnes accompagnées par la Sauvegarde 56 (sous réserve)*

*Repas pris dans un restaurant à proximité (à la charge des participants inscrits)*

14h00  
À  
16h30

## **LES INCONTOURNABLES DE LA COMMISSION**

- ◆ *Justice restaurative*
  - *Outils de Communication*
  - *Programmes en cours et informations générales*
- ◆ *Indicateurs d'évaluation du CJSE*
  - *Présentation de l'outil Excel*
  - *Première expérimentation : comment s'organise-t-on ?*
- ◆ *Assemblée Générale de Citoyens et Justice*
- ◆ *Préparation de la prochaine réunion de la Commission*

***Pour participer à ces deux journées, inscrivez-vous !***

**Je m'inscris en ligne**